



CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE SAINT-CLAIR

Association déclarée loi 1901 N° W 142007271
Siège Social Maison des Associations 1018, Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

FF Tir N° 1414123
Siret N° 48244763800016

Jeunesse et Sport N° 1405022
CA 8485831610 CAEN Côte de Nacre

<https://www.ctsh.fr>

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2019

Le samedi 19 octobre 2019, s'est tenue au POLE ANIMATION ET JEUNESSE 1035 Belles Portes à HEROUVILLE ST CLAIR, l'Assemblée Générale Ordinaire du CLUB DE TIR SPORTIF D'HEROUVILLE ST CLAIR.

ORDRE DU JOUR :

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Ouverture de la séance
- Approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 2018
- Rapport Moral du Président / Compte Rendu d'activités
- Compte de Résultats
- Budget Prévisionnel
- Tarifs « licences »
- Questions diverses
- Clôture de la séance

I - APPEL DES MEMBRES

Inscrits : 49

Quorum : 17

Présents ou représentés : 37

II - OUVERTURE DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, le Président Gérard LAUNAY déclare l'Assemblée Générale ouverte à 14 heures 45 et remercie les licenciés de leur présence.

III - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22/09/2018

Ce compte-rendu est soumis au vote.
Il est approuvé à l'unanimité.

IV - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS (voir pièce jointe)

Le Rapport Moral et d'Activités présenté par le Président Gérard LAUNAY est approuvé à l'unanimité.

Parallèlement au Rapport Moral et d'Activités, le Président présente le Rapport Sportif (voir pièce jointe).

V - COMPTE DE RESULTATS

Le Rapport Financier est présenté par Yves GAMBIER Trésorier.

Ce dernier informe les licenciés que les pièces comptables sont à leur disposition pour consultation.

Ce Compte de Résultat est soumis au vote.

Il est approuvé à l'unanimité.

VI - BUDGET PREVISIONNEL

Le Budget Prévisionnel est présenté par Yves GAMBIER Trésorier.

Il est approuvé à l'unanimité.

VII - TARIFS LICENCES SAISON 2020 ~ 2021

Compte tenu du contexte économique actuel, il n'y aura pas d'augmentation des tarifs pour la saison sportive 2020/2021 en ce qui concerne le club. Néanmoins, il faudra attendre la communication des tarifs appliqués par la Fédération Française de Tir afin de fixer le montant définitif des licences.

VIII - QUESTIONS DIVERSES

- Amélie DOUBLET nous informe que, dorénavant, le club dispose d'un compte FACEBOOK.
- **Problème d'encadrement (effectifs) :**
Devant cette situation, Christelle JUIGNET se propose de renforcer l'équipe actuelle lors de la première séance d'Ecole de Tir le mercredi de 14h30 à 16h00.
Grégory BEDEL, quant à lui étudie la possibilité d'assurer l'ouverture du stand dans un créneau horaire à définir le samedi.
- Jacky LAMARE pose la question à l'Assemblée de la prise en charge, par le club, des repas d'Yves et Françoise GAMBIER, lors de l'accompagnement de manière régulière de nos compétiteurs, tout au long de la saison sportive, et ce, de manière bénévole.
L'Assemblée vote à l'unanimité cette proposition.
- La Secrétaire attire l'attention des personnes présentes sur l'avenir du Comité Directeur actuel du club. L'année 2020 étant une année olympique, le Comité Directeur sera démissionnaire conformément à nos Statuts. Il sera donc fait appel à de nouveaux ou anciens candidats afin de recomposer ce nouveau Comité Directeur. Il est nécessaire d'y penser dès à présent, sachant que nos Statuts nous permettent de coopter en cours de saison sportive un ou plusieurs membres.

L'ordre du jour étant épuisé, et après avoir remercié les personnes présentes, le Président Gérard LAUNAY prononce la clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 15 heures 45 et invite l'assistance au pot de l'amitié.

Le Président
G. LAUNAY



La Secrétaire
F. GAMBIER

